



Agnès BULTÉ
Responsable de la Formation Professionnelle Pousse de Yogi
à l'enseignement du Yoga et de la Pleine Conscience par le Jeu

à

**Candidat(e) à la Formation APY
d'Enseignant de Yoga et de Pleine Présence pour Enfants et Adolescents**

ANNÉE DE FORMATION 2022 (février – avril – mai 2022)

Agnès BULTÉ

06.83.35.06.03

infos@poussedeyogi.com

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat(e) **Candidat(e) à la Formation APY d'Enseignant de Yoga et de Pleine Présence pour Enfants et Adolescents**

dispensé par Agnès Bulté - « Pousse de Yogi », école de Formation Professionnelle à l'enseignement du Yoga.

Dans cette perspective, je vous demande de lire attentivement le dossier ci-joint, de le remplir et de le retourner à l'attention de Agnès BULTÉ, 47, chemin des Cras Rougeot 25 000 Besançon (Lieu de formation : 16 rue d'Avanne, 25320 MONTFERRAND LE CHATEAU).

L'inscription sera confirmée après validation du dossier de candidature et la signature d'une convention ou du contrat de formation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

**Agnès Bulté
Pousse de Yogi
47, chemin des Cras Rougeot
25000 BESANÇON**



DOSSIER D'INSCRIPTION APY

SESSION FEVRIER – AVRIL – MAI 2022

NOM : PRENOM :

MERCI D'ENVOYER LE DOSSIER D'INSCRIPTION AVEC LES DIFFÉRENTES PIÈCES ADMINISTRATIVES PAR COURRIER POSTAL UNIQUEMENT

- 1. La présente page 2 (nom - prénom + cases cochées)
- 2. La fiche de renseignements (page 5) avec 1 photo d'identité récente (un selfie suffit !)
- 3. Une courte lettre motivant votre intérêt pour la formation et votre projet éducatif éventuel en yoga (expérience d'encadrement de groupes d'enfants, d'enseignement du yoga aux enfants, projet personnel ou professionnel...)
- 4. Un *curriculum vitae* (CV) retraçant votre parcours en Yoga
- 5. Le financement de l'année de formation :
 - soit la page 6 : Formation à titre individuel

Par chèque(s) bancaire(s) libellé(s) à l'ordre de Agnès BULTÉ

Facilités de paiement : 1 chèque de 300€ (encaissé dès réception du dossier d'inscription / **non remboursable**) et de 1 à 4 chèques (total de 900 €) datés du jour de l'édition. Dans le cas d'un paiement en plusieurs fois, le second chèque sera encaissé au début de la formation, soit en février 2022, puis le 15 du (ou des) mois suivant(s) aux mois de mars 2022, avril 2022 ou mai 2022, selon vos souhaits. (Indiquer le mois choisi au dos de chaque chèque)

- soit la page 7 : Formation par un employeur ou un organisme

Par chèque bancaire libellé à l'ordre de Agnès BULTÉ ou virement bancaire selon les modalités de convention : 1800 € (30% du montant total à la signature de la convention)

- L'engagement d'assiduité à la formation et la reconnaissance des conditions d'inscription (pages 9 et 10)

TARIFS DE LA FORMATION

Organisme de formation -numéro de déclaration d'activité 27 25 03064 25 - la formation peut être prise en charge par votre employeur.

Formation complète (90 heures)	Durée	Tarif (1) Hors prise en charge	Tarif (2) Avec prise en charge par un organisme financeur
	4 JOURS ½ Du samedi 12 au mercredi 16 février 2022 (Congés scolaires zones A et B)	1200€	1 800 €
	4 JOURS ½ Du mercredi 20 au dimanche 24 avril 2022 (Congés scolaires zones A et B)		
	4 JOURS ½ Du mercredi 25 au dimanche 29 mai 2021 (Pont de l'Ascension)		

Ces tarifs comprennent :

- 90h d'enseignement professionnel
- Un dossier pédagogique pour chaque thème (porte-vues fourni pour classer les documents)
- Un diplôme certifiant la formation
- Le livre « Petites lumières sur le Yoga Sutra » de Agnès Bulté
- Tout le matériel nécessaire à la formation à disposition : tapis, zafus, briques en mousse, micro onde, cafetière à dosette, bouilloires, plaque électrique, tasses, assiettes et couverts, thé, tisanes, café à volonté...

Ces tarifs ne comprennent pas :

- L'hébergement pour 12 nuitées en chambre double (à partir de 28€ - supplément si souhait de chambre individuelle avec lavabo)
- Les frais de déplacements et de nourriture (repas tiré du sac dans la salle de pratique à midi – le soir chaque stagiaire organise son diner selon son souhait – possibilité de réserver un repas sur place au tarif de 15€)



PLANNING DE LA FORMATION

<p>Du samedi 12 au mercredi 16 février 2022</p>	<p>Introduction et connaissances fondamentales</p> <p><i>"le Moment Reliance"</i> Du jeu de coopération à l'harmonie avec ce qui m'entoure</p>
	<p><i>"l'Attitude Juste"</i> De l'effort à l'attitude juste</p>
<p>Du mercredi 20 au dimanche 24 avril 2022</p>	<p><i>"l'Espace du Corps Heureux"</i> Du corps physique à la posture</p>
	<p><i>"la Rencontre Souffle-Émotions"</i> De la respiration à la conscience de l'énergie en soi</p>
<p>Du mercredi 25 au dimanche 29 mai 2021</p>	<p><i>"le Voyage Sensoriel"</i> De l'expérimentation des cinq sens à l'intériorisation</p>
	<p><i>"l'Attention - La Présence - Le Bien Être"</i> Construction de séances Présentation de séances et analyse de la pratique</p> <p><i>"L'Instant Gratitude"</i></p>



PHOTO
RÉCENTE (selfie
suffit !)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
ANNÉE DE FORMATION 2022

Nom : **Prénom :**

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

N° de portable :

Email :

Profession :

Si travailleur indépendant : N° SIRET :

Expérience en yoga :

OUI (depuis quand ? Nom de la structure, du professeur)

NON

Motivation (votre intérêt pour la formation, votre projet éventuel d'enseignement du yoga ou autre pratique de développement personnel, projet personnel ou professionnel...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Hébergement – non compris dans le tarif : merci d'indiquer vos souhaits (voir site pousse de yogi rubrique Formation, sous-rubrique Lieu de formation)

.....

.....

FINANCEMENT DE LA FORMATION A TITRE INDIVIDUEL°

Frais de formation : mille deux cents euros (1200 €)

Suite à votre inscription individuelle, un contrat de formation vous sera envoyé pour signature en 2 exemplaires. Un des 2 exemplaires devra être retourné signé dès réception afin de clôturer le dossier administratif.

Joindre au dossier de candidature le paiement par chèque(s) bancaire(s) libellé(s) à l'ordre de :

Agnès BULTÉ

Je soussigné -----, m'engage à prendre en charge les frais de formation annuelle et à effectuer la totalité du règlement par chèque(s).

Etape 1 :

300 € - Chèque n° / Nom de la banque : -
encaissé dès réception du dossier d'inscription - **non remboursable**

Etape 2 :

1 ou 2 ou 3 ou 4 chèques daté(s) du jour de l'édition

Si plusieurs chèques (4 maximum) : indiquer au dos du 1^{er} chèque le mois de février 2022, puis les mois de votre choix au dos des chèques suivants, **sans dépasser le mois de MAI 2022**

Nom de la banque :

.....€ - Chèque n° - encaissé le 12 février 2022

.....€ - Chèque n° - encaissé le 15 du mois de

.....€ - Chèque n° - encaissé le 15 du mois de

.....€ - Chèque n° - encaissé le 15 du mois de

Total

Mille deux cents euros - 1200 €

L'hébergement sera réglé sur place par vos soins

Fait à : -----, le -----

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

°Pour les candidats résidant en **Suisse, Belgique ou Luxembourg**, l'acompte sera effectué par virement bancaire (demander un RIB par mail). Merci d'ajouter les frais de virement qui s'élèvent à **17,90 € par virement**. Le solde pourra être réglé en espèces au début de la formation.

FINANCEMENT DE LA FORMATION PAR UN EMPLOYEUR OU UN ORGANISME

Frais de formation annuelle : mille huit cents euros (1800 €)

Raison sociale du contractant : -----

Adresse : -----

Tel. : ----- Email : -----

N° SIRET----- Branche professionnelle-----

NB :

*une convention de formation professionnelle sera envoyée pour signature en 2 exemplaires. Les 2 exemplaires devront nous être retournés signés dans les 10 jours afin de clôturer le dossier administratif

*en cas de modification de la situation du salarié (licenciement, démission,...), le stagiaire s'engage à prendre en charge les frais de formation annuelle au prorata des heures effectuées.

La facture sera adressée directement à l'organisme payeur selon les modalités indiquées dans la convention de formation professionnelle. 30% du montant devra être réglé à la signature de la convention.

Attention : l'organisme payeur règle le montant des heures de formation effectuées ; en cas d'absence à une partie de la formation ou d'abandon de la formation, la totalité des heures restantes est à la charge du stagiaire qui signe un contrat d'engagement en ce sens.

Le contrat de formation ou la convention de formation professionnelle doit être signé au premier jour des cours.

ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
POUSSE DE YOGI
Agnès BULTÉ
47, chemin des Cras Rougeot (adresse personnelle)
06.83.35.06.03
25000 BESANÇON
infos@poussedeyogi.com



<http://www.poussedeyogi.com/formation>

Formation professionnelle APY

Intitulé du diplôme :

Certificat de Formation d'Animateur Yoga Santé Education

Remise d'un certificat numéroté de l'école Pousse de Yogi agréé par la Fédération Francophone de Yoga



Durée totale de la formation professionnelle : 90 heures

Responsable pédagogique : Agnès BULTÉ

Lieu de formation : 16 rue d'Avanne, 25320 MONTFERRAND LE CHATEAU (proche BESANÇON)

Session de formation : février, avril et mai 2022

Conditions nécessaires à l'obtention du certificat

- Engagement d'assiduité :

Avoir participé de manière effective à la totalité de la formation professionnelle, soit 90h :

Organisme de formation sous la tutelle de la DIRECCTE de Bourgogne-Franche-Comté (bilans pédagogique, financier et horaire demandés), l'école Agnès Bulté – Pousse de Yogi valide les cursus de formation effectués dans l'ordre et dans leur totalité. Pédagogiquement, la formation suivant un fil conducteur précis et ordonné, elle doit être réalisée dans le temps défini par le contrat ou la convention de formation.

- Règlement financier de la formation

Avoir réglé la totalité de la formation :

Aucun remboursement suite à un désistement ou une absence ne sera effectué, quelle qu'en soit la cause. Les personnes ayant obtenu un financement extérieur devront rembourser le nombre d'heures non effectuées à l'organisme financeur, à l'employeur ou à l'école de formation selon les modalités internes de la convention.

En cas d'annulation **avant** le début de la formation, la somme de 300€ versée à l'inscription reste perçue et **ne pourra pas constituer une provision** pour une session de formation ultérieure/ en cas d'annulation d'inscription **après** le début des enseignements, la totalité des droits restent perçus.

Cas particuliers indépendants du prestataire de formation (mesures nationales de confinement par exemple) : les heures de formation seront reportées à une date ultérieure.

Aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'impossibilité de présence à cette date, et selon la législation en vigueur, un avoir valable 18 mois correspondant aux heures restantes sera proposé au stagiaire. Dans le cas d'une annulation du fait du prestataire de formation, les heures dues restantes seront remboursées.

ASSURANCE ANNULATION DE SÉJOUR : vous pouvez souscrire une assurance annulation. Pour ce faire, vous pouvez vous rapprocher de votre compagnie d'assurance et/ou de votre banque (si vous disposez d'une carte bancaire).

- Création de séance :

Avoir créé et présenté en groupe une séance de yoga ludique adaptée à un public spécifique :

Des moments de réflexion ou à plusieurs sont réservés à la fin de la formation pour élaborer une séance de yoga complète par groupes. Chaque séance sera présentée et partagée avec les autres membres de la formation qui pourront l'utiliser, la modifier, la transformer... dans leurs cours à venir.

Je m'engage à suivre la formation, jusqu'à son terme et reconnais avoir pris connaissance des conditions précédemment citées.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier.

Fait à -----, le -----

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

